

Les subsides

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, je regrette vivement que l'opposition, relativement à une affaire dont elle a saisi la Chambre, cherche à empêcher les ministériels de se faire entendre. Voilà qui illustre précisément ce que je cherche à faire comprendre et que les Canadiens, selon moi, comprennent très bien.

M. Penner: Va-t-on distribuer des prix aujourd'hui aux champions de l'hypocrisie?

M. Hnatyshyn: J'aurais cru que les députés de l'opposition comprendraient qu'il est raisonnable de prêter l'oreille au débat. Je suis en complet désaccord avec les positions que l'opposition a énoncées. Pourtant, j'ai fait preuve de courtoisie à l'égard du chef de l'opposition (M. Turner) et du chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) en les écoutant. Je n'ai pas passé mon temps à hurler et à tenter autant que possible de les empêcher d'exprimer à la Chambre leurs points de vue avec lesquels je suis en désaccord. C'est un sujet dont je pourrais traiter à la Chambre, mais les Canadiens ne veulent pas voir des députés de l'opposition irréfléchis qui chahutent et empêchent d'autres députés de participer à des débats légitimes. Je pense que le Parlement en est arrivé à un tournant. Ces derniers jours, la Chambre s'est livrée . . .

M. Keeper: Pourquoi ne traitez-vous pas de la question?

M. Kempling: Pourquoi ne la fermez-vous pas? Je vais aller vous la fermer, moi!

M. le Président: A l'ordre, je vous prie.

M. Gauthier: Avez-vous entendu? Ils nous menacent maintenant de violences physiques.

M. Marchi: Soyez poli!

M. le Président: A l'ordre, je vous prie. Le député a le droit de faire son exposé sans être accablé d'invectives de part et d'autre.

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, je pense que les députés de l'opposition ont attaqué la réputation et la conduite d'un député à la Chambre, d'un membre du Cabinet, sans formuler aucune accusation précise . . .

M. Broadbent: Allons donc!

M. Hnatyshyn: . . . sans fournir la moindre preuve d'une infraction au code d'éthique, sans formuler la moindre recommandation précise en vue d'améliorer ce code, sans se soucier du Règlement de la Chambre ou de ses comités, et sans se soucier non plus des conséquences à long terme que leur attitude risque d'avoir pour ce député.

La motion dont nous sommes saisis aujourd'hui nous fournit un exemple parfait de leurs tactiques. Elle condamne sans fournir de motif. Elle ne dit rien de la conduite à tenir. Elle ne permet pas à la Chambre de se prononcer et de tirer ses conclusions. Elle sert les objectifs de ceux qui cherchent à blesser à force d'insinuations.

Si vous le permettez, je voudrais m'attarder sur chacun de ces thèmes pendant quelques instants. L'histoire du Parlement n'est certes pas celle d'une tiède conférence contradictoire. Bien au contraire, cette institution est depuis longtemps un lieu où le

choc des passions, des personnalités et des idées donne lieu à des débats vigoureux et à des critiques acerbes. Il n'y a aucun doute que la Chambre dont l'évolution a suivi le modèle des Parlements, celui de Westminster, n'a pas eu un passé totalement calme et dénué de passion. Nous le comprenons tous, la largeur de l'allée centrale du modèle des Parlements équivalait à la longueur de deux épées, car à une époque cela prévenait une véritable effusion de sang. Le Parlement est devenu la principale institution démocratique du pays en s'imposant comme le lieu de combat des esprits. Ce dernier a remplacé les formes beaucoup moins constructives de combat qui l'ont précédé. Lorsque nous acceptons d'entrer dans ce combat, nous devons le faire en sachant bien que certaines règles de conduite le régissent de sorte qu'il soit juste pour toutes les parties. Au fil des siècles, ces règles ont été réformées et améliorées pour permettre de tenir des discussions raisonnées plutôt qu'une guerre ouverte et d'exiger des comptes du gouvernement en place.

[Français]

Il y a de cela plusieurs années, cette Chambre a adopté la pratique de ne pas attaquer la conduite d'un député de cette Chambre sans établir de façon détaillée et non équivoque l'accusation au sujet de ladite conduite.

[Traduction]

Or, nous voyons s'installer depuis deux semaines une situation anormale où l'on se livre à une attaque en règle fondée sur des insinuations et des suppositions, mais sans porter d'accusation.

M. Broadbent: Quelles ont été les insinuations?

M. Hnatyshyn: Tous les députés en conviendront sûrement, nos usages méritent d'être respectés, très fidèlement car c'est justement cet ensemble d'usages qui contribue à garder notre institution en état de fonctionner, surtout dans des moments de tension.

J'ai entendu le chef du Nouveau parti démocratique demander quelles étaient les insinuations. Pendant son intervention, il a dit qu'il n'y avait eu absolument aucune allégation de méfait. Il a déploré qu'il y avait en quelque sorte apparence de faute, mais il n'a pas soutenu qu'il y avait faute de la part du ministre. Il me fait maintenant savoir qu'il poursuit ce débat sans porter aucune accusation précise de méfait.

Souvent la démocratie est l'épanouissement fragile et délicat de ce qu'il y a de mieux dans la nation. Toutefois, les peuples démocrates n'ont jamais une seule opinion sur la ligne de conduite à suivre. C'est pourquoi nous devons trouver des moyens d'arriver à des compromis dans les cas de conflits d'intérêts. Si nous commençons à dénigrer les pratiques qui sous-tendent la démocratie, nous nous exposons à de graves conséquences.

Si les députés réfléchissent aux événements des deux dernières semaines et aux conséquences qu'entraîne la destruction de pratiques de longue date, ou tout au moins le fait de ne pas en tenir compte, la plupart vont conclure, comme moi, que ce n'est pas la bonne façon de procéder.